
PARTIE OFFICIELLE

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale du mois d'octobre approuvée et bénie par notre Saint-Père le Pape

L'ÂME DES ENFANTS

Sous la frêle enveloppe qu'est un nouveau-né, il y a une âme immortelle, créée à l'image de Dieu. Dans ce berceau, objet de tant de sollicitudes, l'âme ne se manifeste pas encore, mais avec les ans, apparaîtront ses premières opérations ; guidée par les soins maternels, elle connaîtra bientôt et aimera son créateur. Rachetée par le sang de Jésus-Christ, cette âme peut même, par ses épreuves, par ses souffrances, par ses vertus, se diviniser de plus en plus sur la terre et s'approcher toujours plus près de la Vérité infinie, de l'Amour infini. C'est aux parents qu'appartient de déposer dans l'âme des enfants les premiers germes de la connaissance et de l'amour de Dieu. Mais que d'écueils, surtout à l'heure présente, ne rencontrent-ils pas dans leur mission éducatrice. Outre la concupiscence naturelle qui incline l'enfant vers le mal, il y a la société actuelle, avec ses frivolités, ses modes, ses lectures et ses théâtres, qui contrecarre et souvent détruit l'enseignement des parents. Ces derniers devront donc écarter de leur foyer tout ce qui pourrait blesser la pudeur, porter au mal, salir l'imagination.

Prions donc pour que les parents ne défaillent pas devant leur devoir, quelque pénible qu'il soit, et qu'ils préparent par leur surveillance et leur dévouement des enfants pieux et dociles, qui feront plus tard des catholiques zélés et convaincus.

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'âme des enfants.

Résolution apostolique : Parents et maîtres chrétiens prendront conscience de leurs graves responsabilités ; tous, par la parole et l'exemple, édifieront les enfants.